

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 29 juin 2020**

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU**DELIBERATION N° 15****OBJET : MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020**

L'accueil périscolaire, avant et après l'ouverture de l'école, proposé aux familles brogéliennes est un service essentiel sinon indispensable pour de nombreux parents. Pour leur permettre de concilier les contraintes familiales, scolaires et professionnelles, mais aussi favoriser l'accès de ce service à l'ensemble des familles brogéliennes par une tarification au coût le plus juste, il est proposé de modifier les tarifs pour les rendre plus progressifs, les adapter au service rendu dans une démarche de simplification à l'intention des familles.

Ainsi il est proposé d'établir les tarifs des accueils périscolaires comme suit :

	QF de 0 à 655	QF de 656 à 1000	QF + de 1000
Accueil le matin	0.70 €	0.90 €	1.10 €
Accueil le soir	1.50 €	1.70 €	1.90 €
Accueil matin et soir	2,20 €	2,60 €	3,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020.

Chantal CORDELIER
Maire

- Transmis au représentant de l'État le : 30 juin 2020
- Publié le : 30 juin

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

30 JUIN 2020

LE MAIRE,

